



C

ela fait déjà 15 jours que la composante technique de la mission Cobra séjourne à Abéché, Chef-lieu du Ouaddaï. En un mois et demi, la mission COBRA a couvert 7 régions, à savoir, aujourd'hui le Ouaddaï après les Régions du Lac, du Hadjer Lamis, du Mayo-Kebbi Est, du Mayo Kebbi Ouest, de la Tandjilé et du Wadi Fira.

Lors de cette mission, des investigations ont été faites dans les régies financières, dans l'administration civile et militaire ainsi que dans les secteurs de développement rural, selon la même approche que dans les autres régions.

Pour le Tchad tout entier, le Ouaddaï est un pôle économique de premier ordre, vu la diversité de sa production, le niveau d'échanges commerciaux avec les pays voisins, voire avec les pays du Golfe. C'est aussi un grand centre de formation intellectuelle et professionnelle des cadres de demain. Comme tel, il doit donner l'exemple à tout point de vue.

Malheureusement les constats dénotent un manque criard de professionnalisme et une faiblesse dans la prise en main de l'administration locale, laissant ainsi perdurer des problèmes qui auraient pu être réglés immédiatement par les responsables locaux au bénéfice de la population.

Constats

1. CONSTATS GÉNÉRAUX

Dans la quasi-totalité des services, les constats récurrents faits par la mission de contrôle et de vérification concernent trois points névralgiques.

En premier lieu, un manque sensible de personnel qualifié dans tous les secteurs;

En second lieu, une confiscation des crédits de fonctionnement par de nombreux responsables au détriment du fonctionnement des services; en effet une part importante des crédits délégués est partagée entre les responsables de services et les fournisseurs.

En troisième lieu, un manque de suivi et de contrôle des autorités administratives sur les services déconcentrés ainsi que sur les projets et les marchés destinés à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Enfin, du fait de ce laxisme, un manque généralisé de respect des procédures comptables et administratives en matière de gestion.

2. CONSTATS RELATIFS A LA GESTION ADMINISTRATIVE DES RECETTES ET DES

CREDITS

La tendance générale des recettes de 2010 à 2012, est en nette augmentation et il y a lieu de s'en féliciter. En juin 2012, le montant total des recettes s'élève à plus 3 milliards de Fcfa alors que les recettes de toute l'année 2011 étaient de 4 milliards Fcfa.

Cependant, au cours de la mission de contrôle, il a été constaté dans les structures de l'Administration des cas de malversations avérés (détournements de fonds, dépenses non justifiées et autres manquants de caisse).

Les services suivants sur les 29 contrôlés sont concernés par ces différents cas :

A la Trésorerie Régionale d'Abéché

- M. MAHAMAT ABDERAMAN DOUTOUM, Ex Fondé de Pouvoirs et billeteur de l'Enseignement de base a pris une somme de 9 700 000Fcfa dans la caisse pour combler son déficit de billetage mais n'a pas respecté son échéancier de remboursement; n'eut été la mise en demeure de l'équipe de la mission, cette somme ne serait pas recouvrée.

- M. AHMAT NOUMAINGAR, Agent de recouvrement de recettes au Trésor Régional d'Abéché a détourné une somme de 40 516 270Fcfa.

A la Trésorerie Régionale d'Adré

Le Trésorier sortant a instauré un système de gestion alarmant et a couronné le tout en emportant des documents comptables afférents à sa gestion lors de son départ. Il s'est arrogé le privilège d'accorder des avances sur salaire de l'ordre 4 490 843 Fcfa à des personnes dont l'identité et le statut ne peuvent être établis.

Au niveau des Transports de surface

M. MAHAMAT DILLO SOULEYMAN présente un déficit de caisse de 405 250Fcfa qui n'a jamais été payé jusqu'à l'arrivée de la mission qui a obtenu une avance de 200 000Fcfa comme remboursement.

A l'Elevage

Le Délégué Régional a connu un déficit de caisse de 1 213 810 Fcfa sur les recettes des taxes d'abattage et le commerce intérieur qu'il a entièrement payé à l'injonction de la mission de contrôle.

A l'Agriculture

M. MOUSSA NASSOUR ABDOULAYE, Délégué Régional doit justifier un écart sur les BCA d'un montant de 6 595 000Fcfa, malgré que ce dernier ait refusé le procès verbal de contrôle.

A l'Education

- L'équipe de contrôle a constaté une gestion défailante des crédits de fonctionnement par le Délégué régional de l'Education nationale, M. MAHAMAT EL HADJ ISSA : les justificatifs de la consommation des crédits de 2010 pour un montant de 73 000 000Fcfa sont inexistantes;

- Sur 12 174 000Fcfa destinés aux écoles communautaires, trois écoles ont été prises en compte à hauteur de 8 000 000 par l'Inspecteur Départemental du Ouara; 4 199 000Fcfa ont été distribués gracieusement aux chefs de services internes par l'Inspecteur Départemental du Ouara, HASSAN SALEH DJAME.

A la Culture

Il a été constaté une gestion aberrante de la subvention annuelle de 10 millions alloués à la Maison de la Culture El Hadj Ahmat PECOS. Les recettes générées ne sont pas répertoriées dans un journal comptable. Le bail a généré une somme de 450 000 Fcfa utilisés par le Directeur, M. MAHAMOUD IDRIS ADAM pour des dépenses non spécifiées et non justifiées.

A la Santé

- Un écart de caisse de 2 158 471 a été constaté par la mission à divers niveaux, à savoir l'Ecole nationale de santé, l'Hôpital régional d'Abéché, le District Sanitaire d'Abéché et la Délégation sanitaire régionale. Ces montants ont été remboursés et des échéanciers ont été établis pour les apurer.

- Un montant de 29 009 399 Fcfa représentant des créances pour la Pharmacie régionale d'approvisionnement et la Centrale Pharmaceutique d'achats ont été relevées par la mission d'enquête.

A la douane

Il y a eu une augmentation sensible des recettes en 2012. Néanmoins il a été signalé un montant de 8 183 212 Fcfa de valeurs non apurées de 2010 à 2012 pour négligence dans la procédure de recouvrement.

A l'Agriculture

- Pour l'exercice 2010, aucune pièce justificative n'est disponible sur la gestion des crédits par le délégué sortant, M. ABOUBAKAR ISMAEL.

Rapport de la mission de vérification et de contrôle des services à Abéché

Écrit par Premier Ministère du Tchad
Mardi, 24 Juillet 2012 16:39

- A l'issue du contrôle de la gestion des crédits de fonctionnement de 2011 par le Délégué actuel, il ressort un montant de 6 595 000Fcfa restant à justifier. Le Délégué régional a refusé de signer le procès verbal de contrôle.

- Pour l'exercice 2012, l'avis de crédit de 13 500 000Fcfa vient de parvenir à la délégation au bout de 6 mois d'exercice, mais aucune dépense n'est encore engagée.

Au service du Cadastre

Deux quittanciers de l'année 2010 sont détenus par l'Inspecteur sortant M. GUILLET GEORGES BESSAM actuellement en service à N'Djaména. Cette subtilisation de valeurs a occasionné des manques à gagner au Trésor.

A la délégation de la Jeunesse et Sports

Sur un crédit de fonctionnement de 5 000 000Fcfa en 2011, la moitié a été utilisée par le Délégué, M. ALI SEID AHMAT prétendument pour l'achat de matériels inexistant à la Délégation, pour du carburant destiné aux véhicules inexistant et des vivres dont la nature ne correspond pas aux désignations contenus dans les BCA.

En matière recettes, le stade omnisport ne génère absolument rien.

Au Bureau National de Fret

Suite à un contrôle des recettes des BNF d'Adré et d'Abéché, il ressort des incohérences sur les montants des recettes sensées être reversés à Abéché mais qui se retrouveraient à N'Djaména, rendant ainsi impossible une vérification de la régularité des recettes. Par ailleurs un taux uniforme de 35 000Fcfa est appliqué en toute illégalité au HCR pour la Lettre de Voiture Obligatoire alors même que les taux légaux varient entre 55 000 et 165 000Fcfa. Plus grave, les recettes du service du BNF de la région ne sont pas reversées au Trésor. A titre d'illustration, le

cumul des forfaits appliqués au HCR de 2009 à 2012 s'élève à 118 125 000Fcfa dont la destination est inconnue.

3. CONSTATS RELATIFS A L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le trait dominant qui apparaît après vérification est la mauvaise organisation administrative dans laquasi-totalité des services. Et c'est là la principale source de la déperdition des ressources et de la baisse des performances constatées.

Les services ne communiquent pas assez et collaborent peu, préférant se livrer aux conflits de compétences, occasionnant de fait un manque de respect de la déontologie administrative.

La plupart des services publics fonctionnent sans aucune inspection régulière de l'administration centrale ou de l'administration locale. En l'absence de contrôle et de rappel à l'ordre, l'on comprend pourquoi chaque responsable découpe un territoire qu'il gère de manière quasi autonome, sans se soucier de rendre compte de sa mission première.

Les vérifications sur pièce, les témoignages et aveux recueillis et leur recoupement avec des informations de plusieurs sources montrent que la situation est grave, avec des conséquences parfois désastreuses pour la population.

Le déficit de personnel, le niveau variable des crédits et des moyens mis à disposition ne sauraient tout justifier, comme le démontrent les constats relevés en matière de gestion des services déconcentrés.

4. CONSTATS RELATIFS A LA GESTION ADMINISTRATIVE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS

Dans les services financiers régionaux et départementaux

- Les services générateurs de recettes fonctionnent pour la plupart sans régisseurs et avec un effectif réduit d'agents de recouvrement;
- Il existe par ailleurs un incivisme notoire de la population par rapport au paiement des droits et des taxes;
- Un manque de quitanciers est constaté particulièrement aux Impôts, au cadastre et à l'OCMP.

Au transport

Alors même les recettes sont en baisse drastique depuis le début de l'année, un conflit de compétence entre le délégué et le chef de service des recettes vient plomber le fonctionnement du service.

A la Douane

La hausse des recettes en 2012 pourrait être accentuée si l'organisation du service est mieux assurée, si la rotation aux postes de responsabilité est maîtrisée et si un contrôle de la gestion financière est fait régulièrement.

A la santé

L'on relève pour l'essentiel

- Une insuffisance des ressources humaines qualifiées dans les centres de santé,
- Une rotation trop rapide à la tête de la délégation régionale;
- Des ruptures d'approvisionnement en médicaments de première nécessité:
- Et une faible couverture sanitaire due aux difficultés à rendre fonctionnels certains centres de santé.

A l'Abattoir d'Abéché

La mission Cobra dans la Région du Ouaddaï a dépêché une équipe sur le site de l'abattoir d'Abéché concernant le marché de réfection d'un montant de 217 897 520 Fcfa, alors même que la valeur estimés de l'Abattoir ne devrait pas dépasser les 40 millions. A l'issue de ce contrôle, il s'avère que les ouvrages prévus dans les clauses du marché ne sont pas réalisés. Il s'agit d'une plate forme, d'une piste d'entrée de 100m et de voies de canalisation.

En sus de ce constat, le Procès verbal de réception provisoire signé par le Maire, le DAAFM /MATHU, le coordonnateur de PADUR, l'ingénieur chef de mission de supervision et l'entrepreneur représenté par AHMAT ALLAL a d'ailleurs émis des réserves concernant la jonction au niveau des carreaux horizontaux et verticaux de l'aire d'abattage et la fissuration observée sur les deux caisses à déchets.

A l'éducation nationale

Il ressort clairement une gestion opaque et personnelle du délégué et de l'inspecteur départemental du Ouara qui ne respectent ni les directives du ministère, ni l'orthodoxie en la matière. La gestion des ressources humaines est, elle aussi, chaotique au point de laisser croire aux autorités administratives régionales et à l'opinion locale qu'un bon nombre d'enseignants se serait converti au commerce; l'on constate en effet une pléthore d'enseignants arabophones, particulièrement des femmes. Ce personnel féminin représente plus des $\frac{3}{4}$ du personnel disponible dans la région mais reste concentré à Abéché alors que les autres départements manquent cruellement d'enseignants.

En ce qui concerne les maîtres communautaires, la plupart des directeurs d'école ignorent le quota attribué à leurs écoles, ce qui prouve une mauvaise gestion de cette catégorie de personnel.

A l'hydraulique urbaine et rurale

L'on constate une faible implication des services techniques et de la délégation régionale dans l'exécution des projets d'hydrauliques villageoises par manque d'informations sur la réalisation et la réception de ces ouvrages initiés soit par l'Etat, soit par les partenaires au développement.

La ville d'abéché a des difficultés d'approvisionnement en eau potable à cause des difficultés en fourniture d'électricité.

A Farchana, Adré et Chokoyane, les travaux d'hydrauliques effectués sur financement de l'Etat n'ont fait l'objet d'aucune réception définitive parce qu'ils ne sont pas exécutés à la satisfaction des populations.

Dans la région du Ouaddaï, le taux d'accès de la population à l'eau potable demeure en moyenne à moins de 50 %.

A l'Université ADAM BARKA d'Abéché

Les constatations suivantes ont été faites par l'équipe de la mission de contrôle:

- Une Surfacturation de la réfection de la mosquée ;

- Une Surfacturation d'aménagement d'un terrain omnisport ;

- Une Surfacturation d'achat des table-bancs.

De plus, aucune pièce comptable des exercices 2010 et 2011 n'a été produite à la mission.

Au niveau de l'Institut universitaire des Sciences Technologique d'Abéché (IUSTA)

Il ressort des résultats de la mission, un manque de pièces justificatives comptables et un refus de collaboration caractérisé de la part des responsables qui par ailleurs s'absentent de façon répétée et non justifiée.

En matière de microcrédits

Un montant de 70 890 000 F cfa a été octroyé à 1 450 bénéficiaires dans la région. A ce jour seul 23 % de ce montant ont été recouverts, ce qui ne permet pas de pérenniser le système.

Dans le domaine de l'Agriculture

Il existe un réel problème de suivi et de maintenance des 40 tracteurs mis à la disposition de la Région dont 7 sont déjà tombés en panne en partie à cause d'un manque de professionnalisme des tractoristes et d'un manque de pièces de rechanges et de pièces travaillantes.

Par ailleurs, les agents de l'ONDR ne sont pas présents sur la majorité des sites des tracteurs. L'agence de lutte antiacridienne est défailante d'autant plus qu'aucun responsable n'est à son poste mis à part les 30 agents qui sont inefficaces mais qui continuent de percevoir des indemnités de 100 000 F cfa par mois.

Les 1.000 litres de produits phytosanitaires récemment reçus ne peuvent couvrir les besoins des 3 régions (Ouaddaï, Wadi-Fira, Dar Sila) très exposées aux ennemis des cultures. Un seul agent assure le fonctionnement de la base sans aucun moyen de travail.

5. LA SITUATION SECURITE

D'une manière générale, il ressort que sur le plan sécuritaire, la Région du Ouaddaï demeure relativement calme, malgré qu'une certaine forme d'insécurité soit sciemment entretenue par certains agents des Forces de Défense et de Sécurité avec la complicité d'une frange de la population.

En effet, la mauvaise moralité de certains agents des services de sécurité a largement contribué à entretenir une sorte d'inquiétude dans la ville, car la population vit dans la psychose

de l'insécurité. A cela s'ajoute la présence d'anciens militaires démobilisés, radiés et retraités parmi lesquels certains détiennent des armes de guerre.

Toutefois, depuis quelques mois, aucun incident de coupeurs de route n'a été signalé dans la Région. Les douze (12) camps de réfugiés basés à l'Est abritant environ deux cent vingt mille (220 000) personnes sont entièrement sécurisés par le Détachement intégré de Sécurité (DIS), même après le départ de la MUNIRCAT.

Avec la mise en place de six (6) bureaux de coordination du DIS basés à BAHAI, IRIBA, GUERADA, FARCHANA, GOZ- BEÏDA et à ABECHE, point focal, le calme est presque totalement revenu dans les camps des réfugiés situés à l'Est du pays.

La frontière Est reste sécurisée par la Force Mixte Tchad-Soudan-RCA. Seul à Abéché et ses environnants, persiste encore le spectre de l'insécurité.

6. Mesures

Nous ne pouvons laisser se développer autant de laxisme et d'irrégularité parce qu'il y va de l'autorité de l'Etat et de la Renaissance.

1. MESURES D'ORDRE GENERAL

- Tous les responsables et agents civils et militaires ayant totalisé plus de trois ans à leurs postes et non incriminés par la mission sont redéployés ailleurs, sauf cas exceptionnels dûment justifiés par le Gouverneur et validés par le Ministère de tutelle.

- A partir de cet instant les dépenses doivent se faire dans les règles de l'art c'est-à-dire conformément à l'orthodoxie financière. De même les avances sur crédit ou sur salaire doivent se conformer aux dispositions du décret N° 146/PR du 18/07/1962 qui exige impérativement une autorisation préalable de l'ordonnateur.

Le Gouverneur doit s'assumer en prenant en main le contrôle et la supervision des services déconcentrés mis à la disposition de la région. Il est tenu de produire au gouvernement un rapport mensuel sur les performances du personnel, la gestion des recettes et des crédits ainsi que sur le fonctionnement de tous les services de la région, avec une attention particulière sur la question de la santé en assurant une réunion mensuelle d'évaluation à l'instar de celle qui a été institué par le Chef de l'Etat.

_ Les Ministres, pour leur part, sont tenus de veiller à la bonne utilisation des crédits alloués aux services déconcentrés avec la mise en place d'un nouveau système de mise à disposition de ces crédits qui permettent aux services d'en bénéficier réellement et de les utiliser à bon escient. Ils doivent en outre prendre les mesures de redressements et les sanctions qui s'imposent, et veiller à combler les besoins identifiés par la mission.

2. LES MESURES SPECIFIQUES

La Mission décide des mesures administratives suivantes, nonobstant des poursuites judiciaires à l'encontre des responsables ayant commis des cas de détournements avérés.

A l'Abattoir d'Abéché

L'entrepreneur, entendu par le Chef de mission, s'est engagé par écrit à reprendre les travaux mal exécutés et à achever les autres travaux non effectués et inclus dans les clauses du marché, dans un délai de deux (2) mois à compter de la date du 23 Juillet 2012. Le Gouverneur est chargé personnellement de faire le suivi et d'en rendre compte la mission interministérielle.

Dans les Trésoreries de la région :

- Relève de Mr MAHAMAT ABDERAMAN DOUTOUM, l'actuel Trésorier Intérimaire d'ADRE pour détournement d'un montant de 9 700 000FCFA ;

- Relève et engagement de poursuites judiciaires contre le régisseur Mr AHMAT NOUMAINGAR pour détournement d'un montant de 38 084 308FCFA, reconnu par l'intéressé ainsi que de Mr NGOTE NANDJO, Ex- régisseur de la Douane pour faux en écriture et complicité de détournement en connivence avec Mr AHMAT NOUMAINGAR ;

- des poursuites judiciaires seront engagées à l'encontre de Mr YOUSOUF MAHAMAT MOUSSA Ex- Trésorier départemental d'Adré pour détournement de 4 490 843 FCFA et dissimulation des pièces comptables.

A l'Education :

- Mr MAHAMAT ALHADJ ISSA, Délégué Régional est relevé de ses fonctions et des poursuites judiciaires seront engagées pour détournement d'un montant de 117 751 500 FCFA;

- Mr HASSAN SALEH DJAME, Inspecteur Départemental de Ouara est relevé de ses fonctions et des poursuites judiciaires seront engagées à son encontre pour détournement de 4 199 000 FCFA ;

- Les ministères concernés doivent engager procédures administratives appropriées à l'encontre des vingt-cinq (25) agents ayant abandonné leur poste ou faisant l'objet de double emploi dont les noms suivent :

Rapport de la mission de vérification et de contrôle des services à Abéché

Écrit par Premier Ministère du Tchad
Mardi, 24 Juillet 2012 16:39

N°	Nom et Prénom(s)	Qualifi.	Mle Solde	Affectation	Fonction	Observations
01	Tahir Abbas	Prof CEG	CEG N F	Arabe	CC	Dans une ONG
02	Al-Bakhir Ahmat Idriss					Dans une ONG
03	Abdoulaye Safi			ONG Iriba		
04	Mahamat Saleh Chérif	Inst. Stag	46295			Dans une ONG
05	Souleymane Daoud Haima	Inst 3	25931		Chauffeur	ONG
06	Djimet Issa Baba	Inst 1	61295		Homme d'affaire	
07	Alhadje Abdoulaye Ben Safi	Inst 4	47604		ONG/HCR	
08	Oumar Al Faroukh	Inst 1	21206		ONG	
09	Ismael Abdallah	Prf Cert 1	66332		ONG	

Rapport de la mission de vérification et de contrôle des services à Abéché

Écrit par Premier Ministère du Tchad
Mardi, 24 Juillet 2012 16:39

10 Abderahim AdamAbdelmanan Prf Lic 0 86760 ONG

11 Faouzi Ahmadaye Mahamat Prf Lic 1 28993 ONG

12 Rahamtallah Mahamat Prf Lic 0 68388 ONG/PU Ndjam

13 Ibrahim Mahamat Ali Inst Bil 0 59042 CICR

14 Brahim Abdoulaye Inst 8 5903 Commerçant

15 Abdel Aziz Ahmat Mahamat Prf Lic 0 46292 Commerçant

16 Ali Abdoulaye Yamani Inst 2 50523 Commerçant

17 Ahmat Mahamat Hizam Inst 3 34696 Commerçant

18 Mahamat Ali Abakar Inst 0 61457 Commerçant

19 Mahamat Tahir Idriss Inst 3 51129 Menuisier

20 Youssef Ramadan Inst A 3 51415 Libraire

21 Abdelkerim Annour Charfadine Inst 9 19102 Libraire

Rapport de la mission de vérification et de contrôle des services à Abéché

Écrit par Premier Ministère du Tchad
Mardi, 24 Juillet 2012 16:39

22 Souleymane Abdoulaye Fachir Inst A 2 51517 Agence de Voyag

23 Khamis Hassan Djimet Inst 0 62804 Coiffeur

24 Abakar Ngaré Inst 0 64293 Réparateur Moto

25 Rakhié Hassane Diko Inst 0 99333 Hôpital d'Abéché

Jeunesse et Sports :

M. Ali Seïd Ahmat, Délégué Régional est relevé de ses fonctions et des poursuites judiciaires seront engagées à son encontre pour un détournement de 2 520 000 FCFA.

Culture :

Mr MAHAMOUD IDRIS ADAM est relevé de ses fonctions et des poursuites judiciaires seront engagées à son encontre pour non justification d'une subvention de 10 000 000 FCFA et un détournement de 475 000 FCFA.

Cadastre :

Des poursuites judiciaires seront engagées contre Mr GULLET GEORGES BESSAM, ex régisseur pour détournement des titres de valeur (Deux quittanciers).

Agriculture et Irrigation:

- Les salaires indument perçus par les neuf (9) agents de la subdivision du génie rural ayant abandonné leur poste devront être reversés au Trésor; ces agents seront immédiatement remplacés

- Le Délégué Régional est relevé de ses fonctions et fera l'objet de poursuites judiciaires pour détournement de crédits de fonctionnement d'un montant de 6 595 000Fcfa;

- Le Directeur de l'Agence Nationale de Lutte Antiacridienne et son Responsable Administratif et financier sont relevés de leurs fonctions pour absences répétées et non justifiées;

- Injonction est faite aux Responsables de l'Entreprise HAWARE NASSOUR pour corriger les imperfections constatées sur les bâtiments de la Base phytosanitaire.

Environnement :

Le salaire des trois (03) Ingénieurs affectés à la Délégation et dont les noms suivent est suspendu pour abandon de poste. Il s'agit d'ABAKAR GAMBALA, de MONGADODE NADJITA MATHURIN et de RAMADANE HASSAN.

Hydraulique Urbaine et Rurale :

- Des poursuites judiciaires sont engagées à l'encontre des Colonels MANGARA et BAKHIT pour appropriation du château d'eau destiné à l'armée ;

- Des poursuites judiciaires sont également engagées à l'encontre de Mr OUMAR ADOUM AWAT, Maire d'Adré et du colonel TAHIR BACHAR pour expropriation d'une installation d'eau potable appartenant à un groupement reconnu ;

- L'Entreprise EFOLCO est enjoint de se justifier pour réalisation d'un ouvrage hydraulique qui ne répond pas aux normes requises et de procéder aux corrections qui s'imposent.

Santé :

Le gestionnaire de l'hôpital Régional d'Abéché Mr ADAM ABDERAMAN YAKOUB est poursuivi pour flagrant délit de tentative de corruption.

Commune d'Adré :

Mr OUMAR ADOUM AWAT est poursuivi pour collecte des fonds illégaux sur des parcelles déjà attribués et dilapidation des recettes communales.

Université ADOUM BARKA d'Abéché Mr MAHAMAT ALI MOUSTAPHA, Recteur et son Intendant Mr ADAM MAHAMAT sont suspendus pour surfacturation et dissimulation des pièces comptables seront poursuivis devant la justice.

Institut universitaire des Sciences Technologiques d'Abéché

L'Intendant est relevé de son poste pour refus de collaboration avec la mission de contrôle.

D- LES MESURES EN MATIERE DE SECURITE ET D'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

- Les sous préfets d'Abougoudam, de Chocoyane, de Bourtaï et d'Abdi sont relevés de leurs fonctions pour arnaque et exaction sur la population;

- Le sous-préfet d'Amleyouna nommé BRAHIM SALEH est relevé de ses fonctions pour prélèvement abusif de taxes sur les moulins à mil installés dans sa circonscription administrative.

Ces prélèvements qui s'élèvent à un million sept cent cinquante mille francs CFA (1 750 000 frs) lui sont versés directement et non au Trésor public.

- A Adré dans le Département d'Assoungba, le Chef BST s'est rendu coupable de faux et usage du faux LAISSER- PASSER. Il a été suspendu par le Préfet du Département. Cependant, il vient de gagner de promotion, et est nommé Chef ST Adjoint au Lac à Bol pendant que la mesure de suspension prise à son encontre n'est pas encore levée. Cette nomination est annulée dans tous ses effets à compter de cet instant.

- Le Commissaire Central d'Abéché, le Cdt du Corps Urbain et son Adjoint sont relevés de leurs fonctions pour arnaque de la population.

- Les Commandants des Brigades territoriales d'Abougoudam, de Chokoyane et d'Abdi sont relevés de leurs fonctions pour arnaque et abus de toutes sortes sur la population.

Conclusion

Le paradoxe à Abéché comme à Biltine est que les recettes augmentent alors même que l'administration territoriale et les services déconcentrés fonctionnent mal et que les textes et les procédures administratives et comptables ne sont pas respectés. La conclusion que l'on peut en tirer est que le problème réside dans le choix des hommes et des compétences. C'est justement avec des hommes et de femmes professionnellement engagés que nous parviendrons à relever les défis de la

Rapport de la mission de vérification et de contrôle des services à Abéché

Écrit par Premier Ministère du Tchad
Mardi, 24 Juillet 2012 16:39

Renaissance. Tous les chefs de départements ministériels sont donc formellement instruits à l'effet de revoir leurs systèmes de déploiement du personnel, d'évaluation des compétences et d'allocation de crédits de fonctionnement.

J'en appelle, une fois de plus, à la responsabilité de toute la chaîne de commandement, du Gouverneur aux chefs de cantons afin que chacun s'assume pleinement dans le cadre de ses prérogatives. Tous ceux qui sont défailants ou indifférents aux cas de malversation, aux manquements dans la gestion de la chose publique répondront de leurs actes.

Je félicite particulièrement et j'encourage ceux des responsables et agents consciencieux qui assurent au quotidien leurs activités avec dévouement et professionnalisme.

Le Gouvernement pour sa part est engagé à fournir les moyens nécessaires et à engager les réformes qui s'imposent pour redonner à notre administration toute sa vigueur et son efficacité.

Fait à Abéché, le 23 juillet 2012.

Rapport de la mission de vérification et de contrôle des services à Abéché

Écrit par Premier Ministère du Tchad
Mardi, 24 Juillet 2012 16:39
